

COMMUNIQUE

Le Groupe Gévelot informe, dans le prolongement de ses communiqués de fin août 2017, que le contrat de cession entre la société Gévelot et la société Walor International des titres de capital des sociétés Gévelot Extrusion et Dold Kaltfliesspressteile GmbH a été signé ce jour 11 octobre 2017 (signing) sous conditions suspensives classiques et assorti d'une convention de garantie.

Ces cessions deviendront effectives en termes de transfert de propriété et de jouissance après levée des conditions suspensives à la date de réalisation (closing) prévue pour être effective fin novembre et en tout état de cause avant le 22 décembre 2017.

Les cessions notariées des propriétés immobilières des sites français détenues par Gévelot SA sont également en cours.

Conformément à la réglementation boursière, le Groupe Gévelot informera le marché au fur et à mesure de l'évolution de ces cessions

Euronext Growth - Amf - www.gevelot-sa.fr (11 octobre 2017)